



Communiqué de Presse
Information réglementée

LE SUCCES DE L'EMISSION D'UN PROGRAMME OBLIGATAIRE IMPLIQUANT DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS DE PREMIER RANG

Paris, le 20.03.2023 – KKO INTERNATIONAL (FR0013374667 – ALKKO – PEA-PME) : KKO INTERNATIONAL présente aujourd'hui les caractéristiques de l'émission de l'emprunt obligataire de sa filiale ivoirienne, la Société de Logistique et d'Exploitation Agricole (SOLEA).

1. ÉMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

Le 31 octobre 2022, le projet d'émission d'un emprunt obligataire par SOLEA avait fait l'objet d'un communiqué de presse par KKO INTERNATIONAL, lequel précisait que : « la filiale ivoirienne est en phase finale de structuration d'une émission d'Emprunt Obligataire sur le marché ivoirien ... ».

Toutes les modalités administratives et juridiques associées permettant le déblocage des fonds ont été réalisées le 14.03.2023. Les principales caractéristiques de l'émission de l'emprunt obligataire par SOLEA se révèlent ci-dessous.

Dénomination	SOLEA 7,20% 2023-2031
Émetteur	SOLEA
Montant de l'émission	4.000.000.000 francs CFA (soit approximativement 6 M€)
Taux d'intérêt	7,20% l'an
Durée de l'emprunt	Huit (8) ans dont sept (7) semestres de différé sur le remboursement du capital
Type de placement	Emprunt obligataire privé
Nature des titres	Les obligations sont dématérialisées, négociables de gré à gré, conformément à la réglementation sur la conservation des valeurs mobilières dans l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)
Nombre de titres	80
Valeur nominale des titres	50.000.000 francs CFA
Prix d'émission des titres	50.000.000 francs CFA
Mode d'amortissement	Amortissement annuel, linéaire et constant du capital sur la durée de l'Emprunt Obligataire, après un différé initial de sept semestres
Mode de paiement des coupons d'intérêts	Paiement du coupon semestriel à compter de la date de jouissance des titres

MAC AFRICAN SGI ⁽¹⁾ a été l'Arrangeur et le Chef de File de l'opération qui a supervisé la levée de fonds par placement obligataire privé dénommé « SOLEA 7,20% 2023-2031 ».

L'Emprunt Obligataire a été intégralement souscrit par ALCB FUND et 4 investisseurs qui comptent parmi les banques et compagnies d'assurance de premier rang en Afrique.

Le souscripteur le plus important - ALCB FUND ⁽²⁾ pour 50 % - qui a été fondé par KFW - le Ministère de la Coopération économique et du Développement allemand - a pour principal objet de favoriser les émissions d'obligations d'entreprises africaines en monnaie locale.

Le recours à un emprunt obligataire constitue un mode de financement novateur dans le domaine agricole sur le continent africain. **Le financement apporté par le fonds ALCB FUND constitue le premier investissement d'ALCB jamais réalisé jusqu'ici dans le domaine agricole en Afrique.**

L'émission de l'Emprunt Obligataire a également bénéficié du soutien du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique, établissement Public de Droit International « FAGACE » est intervenu en tant que garant à hauteur de 80 % du montant de l'Emprunt Obligataire.

Créé il y a près de 50 ans au Rwanda, « FAGACE » ⁽³⁾ est une institution financière internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés en Afrique.

2. DESTINATION DES FONDS ISSUS DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les fonds issus de l'Emprunt Obligataire seront destinés :

Au financement du renouvellement des plantations de SOLEA en cacao et en biodiversité (teck ...) :

- Renforcement des infrastructures agricoles (irrigation, etc....) ;
- Projets sociaux attachés à ces plantations et aux villages partenaires (forages supplémentaires, expansion des lieux sociaux existants (école, infirmerie) ;
- Intensification des projets d'agroforesterie autour des plantations et fourniture d'arbres de reboisement aux villages grâce à la mise en place de nouvelles pépinières.

Au financement de l'usine de transformation de cacao:

- Réalisation d'investissements afin d'agrandir l'usine et permettre ainsi une augmentation des tonnages (lignes de production supplémentaires, etc.) ;
- Création d'un laboratoire qualité pour réaliser en interne les analyses de suivi de production ;
- Acquisition de matières premières afin de répondre aux demandes et aux cahiers des charges des clients ;
- Développement des ventes à l'international ; et
- Formation et mise en place des équipes de transformation.

Les investissements profiteront très majoritairement à l'économie ivoirienne grâce, notamment, à la création d'emplois et l'utilisation de ressources locales.

« En tant que Président de KKO INTERNATIONAL, en tant que Président de SOLEA, filiale de KKO INTERNATIONAL, nous félicitons chaleureusement SOLEA d'avoir su démontrer aux souscripteurs de cette émission le potentiel de nos plantations, de notre activité de transformation et de notre futur développement commercial en Afrique et en Europe. »

Jacques-Antoine de GEFFRIER,
Président, Co-fondateur de KKO INTERNATIONAL
Administrateur de SOLEA

Rémy ALLEMANE,
Président de SOLEA
Administrateur, Fondateur de KKO-INTERNATIONAL

"The ALCB Fund is delighted to be part of this milestone transaction in Cote d'Ivoire and be an anchor investor. Supporting a business like SOLEA aligns closely to the mandate of the Fund, which is to channel domestic capital to developmental sectors; including responsible agriculture and agri-processing."

Karl von Klitzing, Président du Conseil d'administration du fonds ALCB.

- (1) MAC African SGI est une Société de Gestion et d'Intermédiation de droit ivoirien agréée par l'AMF-JEMOA, filiale de MAC SA, leader de la place boursière tunisienne. Elle exerce tous les métiers liés aux marchés financiers et aux opérations sur le capital des entreprises : l'intermédiation en Bourse, le conseil et l'ingénierie financière, la recherche et l'analyse financière.
- (2) Investisseurs d'ALCB (alcbfund.com): KFW – Banque Allemande de Développement, avec des fonds du Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), FSD Africa, Calvert Impact Capital, FMO - Entrepreneurial Development Bank, UK Aid, DFC : US International Development Financial Corporation et IFC International Financial Corporation.
- (3) Partenaires de FAGACE (le-fagace.org): Banque Africaine de Développement, Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO, Banque Ouest Africaine de Développement, Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale, Banque Islamique de Développement, Agence Française de Développement, Groupe Bank Of Africa, Banque Rwandaise de Développement, Association des Institutions Africaines de Financement du Développement et Association Professionnelle des Institutions de Garant.

A propos de KKO INTERNATIONAL

KKO INTERNATIONAL exploite l'une des plus grandes plantations de cacao au monde, basée en Côte d'Ivoire. Le Groupe allie les pratiques innovantes d'une agriculture durable et un mode de fonctionnement écologiquement et socialement responsable, qui en font un modèle économique unique dans le secteur, capable d'assurer la qualité et la traçabilité de la fève. Elle transforme également localement les fèves de cacao en Côte d'Ivoire en proposant une offre Tree-To-Bar et une offre Bean-To-Bar à ses clients.

www.kko-international.com | Suivez nous sur Twitter et Instagram : [@kko_int](https://twitter.com/kko_int)

Alternext Paris

ISIN : FR0013374667 – ALKKO

Éligible au PEA-PME

KKO INTERNATIONAL

info@kko-international.com

